

06 JUN 2018

## Pièce N°1

# Avis d'Appel d'Offres National Simplifié de fournitures et services connexes

Monsieur **TALL Ousmane**, Secrétaire Général du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, lance au nom et pour le compte du MPEMi, le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la **fourniture et installation d'un standard téléphonique**, tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1. Les fournisseurs intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS et en la déposant sous plis fermé en deux exemplaires (un original et une copie), au siège du Ministère du Pétrole, Energie et Mines (*secrétariat de la CIMAC*), au plus tard le **19/06/2018 à 11h 00 mn**.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la Commission Interne des Marchés du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, Offre relative à la fourniture et installation d'un standard téléphonique, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le **19/06/2018 à 11h 30 mn**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
4. Les candidats qui ont retiré le dossier sont invités à la séance d'information et de visite des lieux organisée le **11/06/2018 à 11h 00 mn** au Ministère.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard le **13/06/2018 à 17h 00 mn**.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci- après :
  - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
  - ii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires,
  - iii. Qualification du personnel clé et planning d'exécution,
  - iv. Montant de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante par la Commission.
7. La Commission,
  - i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disante par rapport aux autres concurrents.
  - ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

TALL Ousmane



